

Grand Est

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2018, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des bénéficiaires entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2017-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2020.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2018 a été figée en avril 2020.

En 2018, 103 centres clinico-biologiques (dont 1 centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité) et 84 laboratoires de biologie réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination (dont 1 laboratoire n'ayant pas transmis de rapport) ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux de patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les déplacements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2018 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2018.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2018 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Grand Est et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Grand Est sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer 2014-2019 a pris en compte ces nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

Centres et activités pratiquées

En 2018, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Grand Est par neuf centres clinico-biologiques et treize laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par les vingt-deux laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les neuf centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - o La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes par trois centres,
 - o Le prélèvement, la préparation, la conservation et mise à disposition des ovocytes en vue de don par trois centres,
 - o L'assistance médicale en contexte viral par trois centres,
 - o La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux en vue de préservation de la fertilité par six centres clinico-biologiques et un laboratoire de biologie médicale (laboratoire de CH de Mulhouse),

Activité

La population du Grand Est compte 8,2% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était supérieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (44,5 contre 41,1 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et inférieure pour les fécondations *in vitro* (79,9 contre 87,3 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

La technique de l'ICSI est plus fréquemment utilisée en région Grand Est qu'au niveau national : 76,6% des ponctions contre 67% en France (Tableau AMP7).

Globalement, les centres de la région Grand Est ont réalisé 7,9% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 8% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2018.

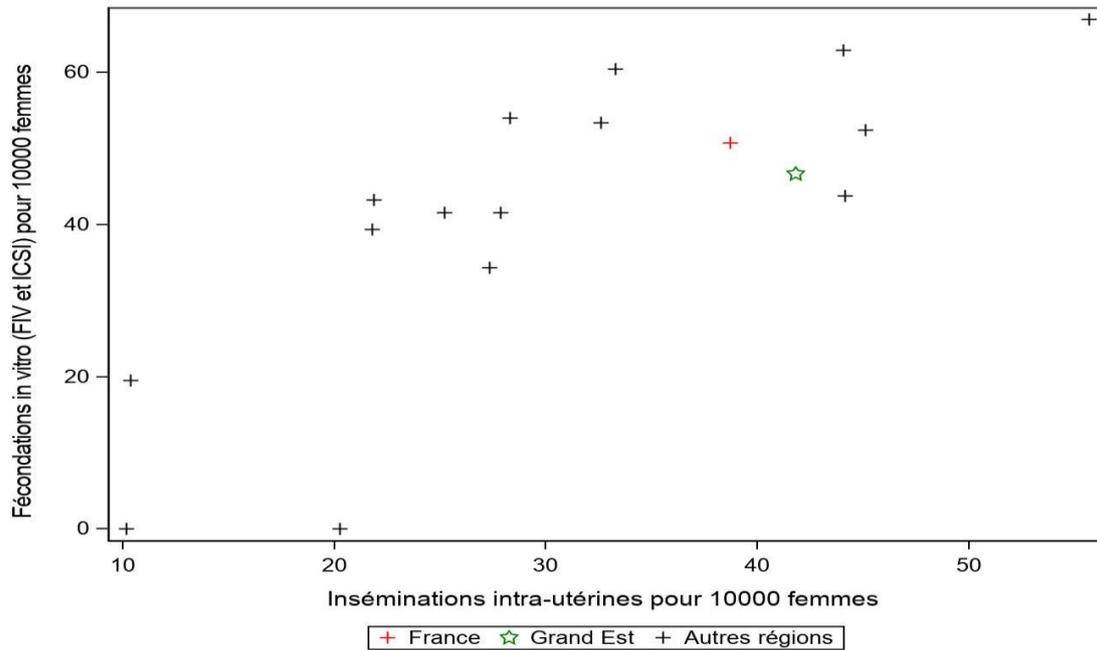
Origine géographique des patientes prises en charge

L'offre de soins de la région est diversifiée et les patients de la région sont majoritairement pris en charge dans leur région de résidence :

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2018 en région Grand Est, résidaient pour 89,2% dans la région (Tableau AMP12). Les femmes ne résidant pas en région Grand Est (10,8%) étaient domiciliées principalement au sein de régions limitrophes (6,3% en Hauts de France, 1,7% en Bourgogne Franche Comté).

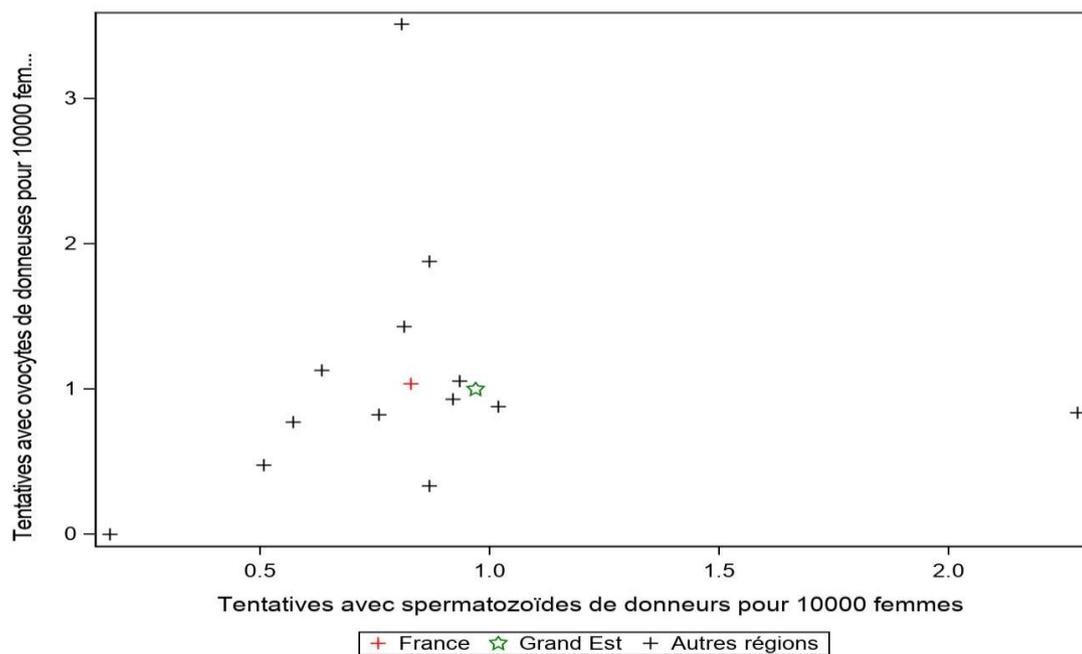
La plupart des femmes domiciliées en région Grand Est et hospitalisées pour une ponction en 2018 ont été prises en charge par un centre de la région (96,3%, Tableau AMP13).

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2018

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 471 154	100,0%	.
Grand Est	939 249	8,2%	100%
-Alsace	333 326	2,9%	35,5%
-Champagne-Ardenne	219 835	1,9%	23,4%
-Lorraine	386 088	3,4%	41,1%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2018 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO	X	X	X	X			X
	6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	X						
	6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	X						
	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	X						
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	X						
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT	X	X					

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Champagne-Ardenne	6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	X						
	6805B	MULHOUSE	CH DE MULHOUSE	X					X	
	6806B	MULHOUSE	LBM PEGON	X						
	6809B	COLMAR	LABORATOIRE LENYS	X						
	0801B	CHARLEVILLE-MEZIERES	HOPITAL MANCHESTER	X						
	0801_5104	CHARLEVILLE-MEZIERES	CH CHARLEVILLE HOPITAL MANCHESTER / LBM BIOXA BEZANNES	X	X				X	
	0802B	CHARLEVILLE-MEZIERES	LBM BIO ARD' AISNE	X						
	1001B	TROYES	LBM DYNALAB	X						
	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE	X	X	X	X		X	
Lorraine	5103_5104	BEZANNES	POLYCLINIQUE DE BEZANNES / LBM BIOXA BEZANNES	X	X				X	
	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE	X	X	X			X	X
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM LABORATOIRE ATOUTBIO	X	X				X	X
	5501B	BAR-LE-DUC	LBM SYNDIBIO MONVOISIN	X						
	5706B	SARREGUEMINES	LBM MEDILAB EST	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
	5707_5707	ARS-LAQUENEXY	CHR DE MERCY / ESPACEBIO	X	X		X		X	X
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2018

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Lieu	N°	Ville	Etablissement*
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO	308	156	832	720	.
	6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	99
	6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	149
	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	127
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	112
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT	192	158	378	284	.
	6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	87
	6805B	MULHOUSE	CH DE MULHOUSE	125
	6806B	MULHOUSE	LBM PEGON	87
	6809B	COLMAR	LABORATOIRE LENYS	187

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Champagne-Ardenne	0801B	CHARLEVILLE-MEZIERES	HOPITAL MANCHESTER	69
	0801_5104	CHARLEVILLE-MEZIERES	CH CHARLEVILLE HOPITAL MANCHESTER / LBM BIOXA BEZANNES	70	18	75	61	.
	0802B	CHARLEVILLE-MEZIERES	LBM BIO ARD' AISNE	4
	1001B	TROYES	LBM DYNALAB	64
	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE	77	24	156	92	1
	5103_5104	BEZANNES	POLYCLINIQUE DE BEZANNES / LBM BIOXA BEZANNES	808	179	887	711	7

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Lorraine	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE	143	13	264	246	2
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM LABORATOIRE ATOUTBIO	371	133	278	209	.
	5501B	BAR-LE-DUC	LBM SYNDIBIO MONVOISIN	35
	5706B	SARREGUEMINES	LBM MEDILAB EST	68
	5707_5707	ARS-LAQUENEXY	CHR DE MERCY / ESPACEBIO	630	328	383	500	4
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT	117	51	62	16	.
Total Région Grand Est				3929	1060	3315	2839	14

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2018

				Don de sperme				Don d'ovocytes	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI
Lieu	N°	Ville	Etablissement*						
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO	39	.	21	7	63	24
	6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	0
	6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	0
	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	0
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	0
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT	0	8	7	3	.	.
	6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	0
	6805B	MULHOUSE	CH DE MULHOUSE	53
	6806B	MULHOUSE	LBM PEGON	0
	6809B	COLMAR	LABORATOIRE LENYS	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme				Don d'ovocytes	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI
Champagne-Ardenne	0801B	CHARLEVILLE-MEZIERES	HOPITAL MANCHESTER	0
	0801_5104	BEZANNES	CH CHARLEVILLE HOPITAL MANCHESTER / LBM BIOXA BEZANNES	6	.	5	.	.	.
	0802B	CHARLEVILLE-MEZIERES	LBM BIO ARD' AISNE	0
	1001B	TROYES	LBM DYNALAB	0
	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE	16	.	10	2	13	2
	5103_5104	BEZANNES	POLYCLINIQUE DE BEZANNES / LBM BIOXA BEZANNES	48	.	15	7	.	8

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI
Lorraine	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE	29	.	6	14	.	.
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM LABORATOIRE ATOUTBIO	12	.	5	3	.	.
	5501B	BAR-LE-DUC	LBM SYNDIBIO MONVOISIN	0
	5706B	SARREGUEMINES	LBM MEDILAB EST	0
	5707_5707	ARS LAQUENEXY	CHR DE MERCY / ESPACEBIO	35	.	13	15	18	8
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT	9	.	1	.	.	.
Total Région Grand Est				247	8	83	51	94	42

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2018

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer				
		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Origine des gamètes	Technique					
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	38.70	41.83	44.19	49.67	35.33
	FIV hors ICSI	17.05	11.29	9.42	10.05	13.60
	ICSI	33.30	35.29	36.30	50.86	25.56
	TEC	33.48	30.23	30.12	39.30	25.15
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.40	0.15	.	0.36	0.16
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.44	2.63	2.76	3.18	2.20
	FIV hors ICSI	0.10	0.09	0.24	.	.
	ICSI	0.71	0.88	0.84	1.36	0.65
	TEC	0.56	0.54	0.30	0.41	0.83
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.01
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01
	ICSI	1.03	1.00	1.89	0.59	0.47
	TEC	0.61	0.45	0.72	0.45	0.21
Accueil d'embryons	TEC	0.07

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2018

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	44393	4931	100%	100%
		FIV hors ICSI	19557	3452	100%	100%
		ICSI	38195	7004	100%	100%
		TEC	38408	8409	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	458	54	100%	100%
	Grand Est	Insémination intra-utérine	3929	482	8,85%	9,77%
		FIV hors ICSI	1060	207	5,42%	6,00%
		ICSI	3315	571	8,68%	8,15%
		TEC	2839	628	7,39%	7,47%
		ICSI avec ovocytes décongelés	14	1	3,06%	1,85%
	-Alsace	Insémination intra-utérine	1473	178	3,32%	3,61%
		FIV hors ICSI	314	44	1,61%	1,27%
		ICSI	1210	202	3,17%	2,88%
		TEC	1004	242	2,61%	2,88%
	-Champagne-Ardenne	Insémination intra-utérine	1092	121	2,46%	2,45%
		FIV hors ICSI	221	47	1,13%	1,36%
		ICSI	1118	196	2,93%	2,80%
		TEC	864	158	2,25%	1,88%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		ICSI avec ovocytes décongelés	8	1	1,75%	1,85%
	-Lorraine	Insémination intra-utérine	1364	183	3,07%	3,71%
		FIV hors ICSI	525	116	2,68%	3,36%
		ICSI	987	173	2,58%	2,47%
		TEC	971	228	2,53%	2,71%
		ICSI avec ovocytes décongelés	6	0	1,31%	0,00%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2794	564	100%	100%
		FIV hors ICSI	114	29	100%	100%
		ICSI	820	166	100%	100%
		TEC	641	143	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	15	4	100%	100%
	Grand Est	Insémination intra-utérine	247	64	8,84%	11,3%
		FIV hors ICSI	8	4	7,02%	13,8%
		ICSI	83	16	10,1%	9,64%
		TEC	51	14	7,96%	9,79%
	-Alsace	Insémination intra-utérine	92	25	3,29%	4,43%
		FIV hors ICSI	8	4	7,02%	13,8%
		ICSI	28	5	3,41%	3,01%
		TEC	10	3	1,56%	2,10%
	-Champagne-Ardenne	Insémination intra-utérine	70	18	2,51%	3,19%
		ICSI	30	5	3,66%	3,01%
		TEC	9	1	1,40%	0,70%
	-Lorraine	Insémination intra-utérine	85	21	3,04%	3,72%
		ICSI	25	6	3,05%	3,61%
		TEC	32	10	4,99%	6,99%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	13	5	100%	100%
		ICSI	1176	218	100%	100%
		TEC	703	120	100%	100%
	Grand Est	ICSI	94	16	7,99%	7,34%
		TEC	42	9	5,97%	7,50%
	-Alsace	ICSI	63	11	5,36%	5,05%
		TEC	24	7	3,41%	5,83%
	-Champagne-Ardenne	ICSI	13	2	1,11%	0,92%
		TEC	10	2	1,42%	1,67%
	-Lorraine	ICSI	18	3	1,53%	1,38%
		TEC	8	.	1,14%	.
	Accueil d'embryons	France	TEC	85	21	100%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2018

		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	17,5%	20,8%	18,2%	25,0%	19,7%
	30-34 ans	33,0%	34,9%	35,5%	32,9%	36,1%
	35-37 ans	22,0%	20,4%	19,6%	20,8%	20,8%
	38-39 ans	12,9%	11,0%	12,6%	9,0%	11,3%
	>=40 ans	14,6%	12,9%	14,2%	12,3%	12,1%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,1%	76,6%	80,2%	84,0%	66,2%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	34,0%	33,0%	29,8%	18,3%	49,5%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	1,9%	1,7%	1,7%	2,2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,9%	1,8%	3,3%	1,0%	1,0%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,2%	0,4%	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	1,0%	1,7%	.	1,0%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2018

		2016	2017	2018	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	404	386
		Grand Est	25	36	29
		-Alsace	15	21	11
		-Champagne-Ardenne	3	6	9
		-Lorraine	7	9	9
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1962	1961	1872
		Grand Est	148	113	143
		-Alsace	21	43	39
		-Champagne-Ardenne	50	11	40
		-Lorraine	77	59	64

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2016	2017	2018
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	743	755	777
		Grand Est	60	64	49
		-Alsace	40	31	30
		-Champagne-Ardenne	7	11	8
		-Lorraine	13	22	11
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	989	1223	1288
		Grand Est	106	72	70
		-Alsace	61	44	44
		-Champagne-Ardenne	20	19	19
		-Lorraine	25	9	7
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1060	1069	1137
		Grand Est	131	80	80
		-Alsace	113	56	56
		-Champagne-Ardenne	11	9	13
		-Lorraine	7	15	11

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2016	2017	2018	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	142	156	156
		Grand Est	18	17	17
		-Alsace	12	9	14
		-Champagne-Ardenne	0	0	0
		-Lorraine	6	8	3
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	138	143
		Grand Est	21	16	13
		-Alsace	12	9	11
		-Champagne-Ardenne	0	0	0
		-Lorraine	9	7	2

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2018

		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	5636	507	329	58	120
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	60838	10185	5182	698	4305
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1937	120	57	37	26
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	6646	325	117	72	136
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	138	9	0	0	9
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	792	14	0	1	13
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	346	37	17	4	16
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3490	293	124	53	116

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2018

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	186691	76.0	28103	11.4	30796	12.5	245590	100
	Couples	65354	76.5	9702	11.4	10367	12.1	85423	100
Grand Est	Embryons	13333	68.1	4664	23.8	1589	8.1	19586	100
	Couples	4509	69.1	1455	22.3	563	8.6	6527	100
-Alsace	Embryons	2503	60.3	1217	29.3	431	10.4	4151	100
	Couples	1084	63.4	439	25.7	187	10.9	1710	100
-Champagne-Ardenne	Embryons	4582	74.6	1489	24.3	69	1.1	6140	100
	Couples	1455	73.7	488	24.7	30	1.5	1973	100
-Lorraine	Embryons	6248	67.2	1958	21.1	1089	11.7	9295	100
	Couples	1970	69.3	528	18.6	346	12.2	2844	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2018

	Grand Est	Moyenne des régions
Flux entrants*	10,8%	8,9%
Flux sortants**	3,7%	30,5%

* Part des femmes résidant hors de la région Grand Est parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Grand Est

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Grand Est parmi les femmes résidant en Grand Est

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2018 dans la région Grand Est pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Grand Est	Femmes hospitalisées en		
		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
	%	%	%	%
Lorraine	36.30	9.39	1.51	96.81
Alsace	30.98	80.32	0.09	0.08
Champagne-Ardenne	21.91	0.62	74.69	1.92
Picardie	6.28	0.21	22.00	.
Franche-Comté	1.70	4.21	.	0.24
Ile-de-France	0.74	1.04	1.23	.
Nord - Pas-de-Calais	0.35	0.83	0.09	.
Hors France	0.32	0.28	.	0.64
Rhône-Alpes	0.21	0.55	.	.
Haute-Normandie	0.21	0.55	.	.
Bourgogne	0.16	0.35	0.09	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.16	0.41	.	.
Inconnue	0.11	0.21	0.09	.
Centre-Val-de-Loire	0.08	0.14	0.09	.
Pays de la Loire	0.08	0.14	.	0.08
Languedoc-Roussillon	0.08	0.21	.	.
Guyane	0.05	.	0.09	0.08
Guadeloupe	0.05	.	.	0.16
Midi-Pyrénées	0.05	0.14	.	.
Aquitaine	0.05	0.14	.	.
Auvergne	0.03	0.07	.	.
La Réunion	0.03	0.07	.	.
Bretagne	0.03	0.07	.	.
Poitou-Charentes	0.03	0.07	.	.
Total	100.00	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Grand Est ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2018.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Grand Est	Femmes résidant en		
		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
	%	%	%	%
Alsace	37.56	98.23	0.98	9.87
Lorraine	35.55	0.08	2.61	88.03
Champagne-Ardenne	23.21	0.08	85.98	1.16
Bourgogne	1.52	0.08	5.54	0.07
Ile-de-France	1.46	0.42	4.24	0.51
Franche-Comté	0.32	0.68	0.33	.
Rhône-Alpes	0.11	0.25	0.11	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.06	0.17	.	.
Languedoc-Roussillon	0.06	.	0.11	0.07
Pays de la Loire	0.06	.	0.11	0.07
Picardie	0.06	.	.	0.15
Haute-Normandie	0.03	.	.	0.07
Total	100.00	100.00	100.00	100.00